

Les aspects économiques de la gestion des ressources fourragères et du risque

Compte rendu et présentation des options du groupe de travail IV

Président : Bernard Peyre de Fabrègues (*Consultant, Joinville/France*)

Rapporteurs : Philippe Martel (*PASP/DED, Niamey/Niger*)

Brigitte Bohlinger (*ONG Karkara/DED, Diffa/Niger*)

INTRODUCTION

Le groupe IV rassemblait une vingtaine de personnes. Comme toujours dans ces cas, la recherche du consensus autour de la compréhension du thème de travail et de la méthodologie pour aborder ce thème, a pris un certain temps. Au cours de cette discussion un constat méthodologique est apparu: Le groupe pouvait parler d'économie sans pour autant manipuler de chiffres et des valeurs monétaires.

L'économie, dans le travail du groupe, doit être comprise comme l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des ses biens. Dans ce sens, le groupe a mis l'accent sur l'économie des ressources pastorales et des risques liés à l'activité pastorale. Les points qui suivent doivent être lus en gardant cela à l'esprit.

METHODOLOGIE

Pour pouvoir formuler des recommandations, puis des outils pour leur mise en œuvre, il a paru important au groupe de distinguer les différents niveaux d'intervention et les différents types d'acteurs. Quatre niveaux d'observation ont été retenus :

- le niveau micro (l'individu, la famille) ;
- le niveau local (le village, le groupe, le terroir) ;
- le niveau zonal (le groupe de village, la petite région) ;
- le niveau macro (la grande région, l'Etat, les relations inter-Etat).

Ensuite, différents groupes ou acteurs concernés par le thème de travail ont été définis : les acteurs directs (éleveurs, administration, commerçants, associations, etc.), le monde du développement (ONG, projet, etc.) et la recherche.

Pour chaque niveau et chaque type d'acteur des constats sur la situation présente pouvaient être formulés, puis des perspectives pouvaient être proposées. Ces perspectives ont été regroupées au sein de huit principaux thèmes. Des recommandations puis des pistes de travail pour la mise en œuvre de celles-ci ont été ensuite formulées.

RESULTATS DU GROUPE

La régulation des pouvoirs

Ce point part du constat que dans bon nombre de cas, du fait de leur mobilité, de leur différence sociale, les éleveurs ou les bergers, qui sont les principaux utilisateurs des ressources fourragères, connaissent des difficultés dans la prise en compte de leurs problèmes. De plus, la multiplicité des possibilités d'utilisation des espaces potentiellement producteurs de ressources fourragères entraîne des conflits fréquents. Pour gérer ces espaces et ces conflits, des systèmes de régulation des pouvoirs entre les différents acteurs existent déjà. Cependant, aujourd'hui, ils ne sont pas toujours efficaces et semblent fonctionner principalement en faveur des groupes d'agriculteurs.

Pour que cette régulation des pouvoirs soit effective il faut :

- assurer la représentativité de tous les utilisateurs (agriculteurs, éleveurs, agropasteurs) dans les différentes structures de décisions et de gestion des conflits ;
- promouvoir la décentralisation du pouvoir législatif (cette décentralisation est entamée dans certain pays, mais dans ces cas doit être poursuivi ; dans d'autre pays elle doit être mise en œuvre) ;
- décentraliser les responsabilités ;
- réaliser un lobbying¹ pour un équilibre entre les pasteurs et les agriculteurs.

La mise en œuvre de cette régulation passe par une décentralisation (et non une déconcentration) avec une représentativité des élus et notamment avec une prise en compte réelle des activités pastorales afin que les intérêts des pasteurs ne soient pas lésés. Ces points doivent essentiellement être traités au niveau local, zonal et macro.

Investir dans le capital social

Les sociétés sahéniennes possèdent des structures de concertation ou de négociation entre les différents acteurs. Cependant, dans le contexte actuel, compte tenu de la pression sur les ressources pastorales, ces structures ne sont pas toujours suffisantes. Le manque de concertation, d'échanges, l'insuffisance des règlements, etc. coûtent cher dans l'exploitation des ressources pastorales ou dans la gestion des risques. Investir dans le capital social, c'est à dire dans des structures, des lieux d'échanges, des rencontres, doit permettre l'émergence de dialogues et d'accords entre les différents acteurs. Ce travail doit se faire en direction des acteurs et au niveau local et zonal.

Plus concrètement, il s'agit de :

- favoriser des réseaux de concertation et des forums ;
- édicter des règlements ;
- procéder à des contrôles et des arbitrages.

La mise en œuvre passe par une organisation des ressources humaines afin de dégager un bénéfice dans le futur (par ex. les réseaux sociaux, les institutions, le partages de valeurs et de normes). Cet investissement est directement lié à la régulation des pouvoirs et à la décentralisation. Beaucoup de choses existent déjà, soit dans le contexte traditionnel, soit soutenues par des projets. Il ne faut pas réinventer la roue, mais partir

¹ Ce terme de "lobbying" est à manipuler avec précaution. Dans la mesure où on considère qu'une régulation des pouvoirs est importante et que la situation actuelle est défavorable aux éleveurs, ce lobbying doit pousser à un ré-équilibrage entre les groupes. Cependant, ce lobbying doit être intelligent et ne doit pas défendre les éleveurs dans n'importe quelle situation.

de ces exemples, les renforcer et les multiplier. Cela a un coût et de ce fait le rôle des projets et des bailleurs de fonds est déterminant.

Communication et transmission de l'information au niveau local et zonal

Entre et au sein des différents groupes concernés par la gestion des ressources fourragères et des risques, du fait de leur dispersion, de leur mobilité géographique et de leurs différences, la circulation de l'information et de la connaissance est souvent difficile. Il faut donc :

- valoriser la collaboration développeur chercheur ;
- transmettre les données techniques et les savoirs locaux ;
- améliorer les systèmes d'information vers les acteurs de base.

Pour cela il faut prioritairement investir dans le développement des infrastructures de communication (radio, presse, téléphone, etc.), abaisser les coûts et faciliter l'accès aux éleveurs.

Investissement dans les infrastructures

L'exploitation des ressources pastorales, leur accès et donc leur économie sont directement liés à certaines infrastructures. Les plus connues demeurent celles qui donnent accès à l'eau qui rend exploitables les pâturages. Les pistes à bétails ou les couloirs de passage sont importants dans l'abaissement du coût des conflits. Pour la commercialisation du bétail, produit des pâturages, les routes et les marchés doivent être améliorés. Pour cela il faut trouver des bailleurs de fonds. Mais pour éviter le gaspillage des investissements dans les infrastructures à cause d'un non-entretien ou d'une mauvaise gestion, il faut conditionner ces investissements à l'existence de structures sociales déjà prêtes.

Priorités pour la recherche

Dans le domaine de l'économie de la gestion des ressources pastorales et du risque, la recherche a déjà mis beaucoup de choses en avant. Mais il reste encore de nombreux points à explorer. C'est notamment le cas :

- de l'histoire des conflits ;
- de la gestion locale et régionale de l'instabilité des ressources ;
- du fonctionnement des filières formelles et informelles de production et de commercialisation ;
- des stratégies territoriales des pasteurs et des agriculteurs ;
- des méthodologies recherche/action ;
- de l'évolution du climat et de son impact sur le Sahel ;
- des systèmes d'alerte et des indicateurs permettant de prévoir les crises.

La mise en œuvre de ces thèmes de recherche doit passer par une recherche ancrée sur le terrain, centrée sur des méthodes de recherche/action, et doit valoriser une consultation régulière entre chercheurs, développeurs et acteurs (comme cela est le cas dans ce séminaire).

Organisation des filières

Des filières existent pour la commercialisation des produits de l'élevage (viande, lait, cuir, etc.). Elles jouent un rôle très important dans les choix des éleveurs par rapport à la gestion de leur troupeau, des pâturages et des risques. Or elles sont méconnues et pratiquement rien n'est fait pour leur développement et leur promotion. Il faut donc travailler sur la connaissance des filières et sur leur promotion. Ce point a déjà été abordé dans le paragraphe précédent, mais il faut aller plus loin. Notamment, les projets doivent suivre l'impact de leurs actions sur les filières.

Prise en compte de l'élevage dans les questions environnementales

L'élevage paraît avoir été souvent dévalorisé, accusé de dégrader l'environnement, etc. Mais l'élevage joue aussi un rôle positif dans les équilibres écologiques, dans l'économie des pays sahéliens, etc. Ce sont ces aspects qu'il faut mettre en avant. Pour cela un lobbying en faveur de l'élevage doit être fait à tous les niveaux (locaux, régionaux, internationaux, etc.).

Rôle des services technique à redéfinir

Les services techniques des administrations sahéliennes connaissent une crise et ont du mal à remplir les services pour lesquels ils ont été créés. Pourtant ils disposent d'un nombre important d'agents de terrain. Il faut tenter de redéfinir leurs rôles afin de les adapter au contexte actuel. Ceci peut être fait notamment en luttant contre les a priori technologiques et/ou méthodologiques ou en revalorisant la proximité du terrain (incitatifs, financiers, avancement de carrière).

CONCLUSION

Un constat majeur peut être formulé : en termes d'économie de la gestion des ressources pastorales et en termes de risques il n'existe apparemment pas d'approche techniciste exogène qui soit actuellement mieux adaptée que les approches des acteurs eux-mêmes.

De ce fait les recommandations et les propositions de mise en œuvre formulées par le groupe de travail peuvent paraître éloignées de la réalité des éleveurs. Elles visent en fait à améliorer les conditions à l'intérieur du cadre dans lequel les acteurs de la gestion des ressources fourragères peuvent se mouvoir.